



Prison de Champ-Dollon
Direction
Chemin de Champ-Dollon 22
1241 Puplinge

Communication aux partenaires

Envoyé par courriel

Puplinge, le 31 mars 2021

Champ-Dollon se restructure

La prison de Champ-Dollon change sa gouvernance et sa structure organisationnelle à compter du 19 avril 2021.

Présenté aux collaborateurs le 23 janvier 2020, le projet de réorganisation vise cinq objectifs à court et moyen termes :

- disposer d'une capacité d'anticipation des besoins ;
- professionnaliser les domaines-clefs de la prison ;
- développer la sécurité dynamique et le renseignement pénitentiaire ;
- garantir l'ouverture des ateliers pour déployer le projet de réinsertion et de désistance ;
- renforcer le management et l'autonomie des échelons de conduite.

1 L'organisation

La nouvelle organisation sera structurée en cinq domaines¹ :

1. Etat-major
2. Sécurité périmétrique
3. Sécurité dynamique
4. Parcours carcéral
5. Administration

L'Etat-major (EM) sera dirigé par Thierry Fridez, gardien-chef, chef d'état-major. A ce titre, il sera le plus haut gradé de la prison. L'EM regroupera les services stratégiques et transversaux. Avec la conduite des ressources humaines et des infrastructures, l'EM disposera d'une capacité d'analyse et de planification. Le chef d'état-major dirigera également le centre des opérations (COP) et le greffe. Il aura ainsi la vision d'ensemble sur deux services transversaux essentiels au bon fonctionnement de l'institution. Le chef d'état-major sera également le responsable qualité et déontologie.

¹ Annexe n°1: Organigramme général de Champ-Dollon

La Sécurité périmétrique sera dirigée par le gardien-chef Robert Sosa. Ce domaine regroupe les brigades et services qui contrôlent les entrées et sorties (personnes, véhicules et colis), surveillent le périmètre et interviennent en cas de situations particulières. En sa qualité de responsable de la sécurité périmétrique, le gardien-chef Robert Sosa reste le répondant privilégié pour les forces de l'ordre.

La Sécurité dynamique sera dirigée par le gardien-chef Laurent Apotheloz. Organisé en deux pavillons (Nord et Sud), ce domaine assure la prise en charge, la surveillance et l'accompagnement des détenus en détention avant jugement, ainsi que ceux purgeant des courtes peines. Le pavillon Nord comporte l'unité pour les femmes, tous régimes de détention confondus. Chapeautant la détention avant jugement, le gardien-chef Laurent Apotheloz sera l'interlocuteur privilégié du Pouvoir judiciaire.

Le Parcours carcéral sera dirigé par le gardien-chef Lionel Gueniat. Ce domaine comprendra le pavillon d'exécution des peines (pavillon Est), l'unité médicale et les ateliers. Sous la supervision du directeur adjoint, ce domaine déploiera les actions visant à la réinsertion des détenus. Le gardien-chef Lionel Gueniat sera le répondant des services d'application des peines et mesures et assure également la collaboration opérative avec le service de médecine pénitentiaire (SMP).

Le secteur administratif reste inchangé. Dirigé par l'administrateur Christophe Bise, ce domaine regroupe la chancellerie, la cafétéria du personnel, la comptabilité générale, la comptabilité des détenus, l'économat, le quai de livraison et l'épicerie pour les détenus.

2 Les nouveautés

Ouverture permanente des ateliers

Les douze ateliers de la prison seront ouverts toute l'année. Ils ne seront fermés qu'en cas d'ultime nécessité. De plus, l'atelier sport sera désormais ouvert tous les jours, samedis et dimanches inclus.

Mise en place d'un pavillon d'exécution de peine

L'aile Est de la prison accueillera à terme les détenus en exécution de peine, à l'exception des très courtes de peines.

Gestion en mixité de l'unité femmes

Consacré à la détention des femmes, le troisième étage du pavillon Nord sera désormais géré en mixité par du personnel féminin et masculin.

Regroupement de l'unité médicale de Champ-Dollon et de l'unité carcérale hospitalière (UCH) située aux HUG

Le personnel de cette nouvelle unité médicale travaillera tant à la prison (étage médical) qu'à l'UCH. Cela vise à développer davantage de synergies entre le personnel de détention et le personnel médical des HUG.

Création d'une brigade d'intervention et de surveillance (BIS)

Une nouvelle unité verra le jour. La brigade d'intervention et de surveillance (BIS) sera en charge de la gestion de la centrale d'engagement et des interventions sensibles. Cette unité assurera l'accompagnement des forces de police en cas d'intervention au sein de l'établissement.

Fermeture du greffe de 12h30 à 13h30 les week-end et jour fériés

Le greffe sera fermé durant une heure les samedis, dimanches et jours fériés. Nos partenaires sont appelés à ne pas conduire de nouvelles entrées entre 12h30 et 13h30. Cette nouveauté concerne principalement la Brigade de sécurité et des audiences (BSA), les forces de police et le corps des gardes-frontières. A noter que le greffe ne répondra pas au téléphone durant cette plage horaire.

Création d'un service dédié aux ressources humaines

Le nouveau service des ressources humaines sera conduit par le gardien-chef Fabrice Leuba. Ce dernier supervisera les activités de deux pôles de compétences: Planification et Formation.

Nouvelle dénomination pour le service technique spécialisé (STS)

Le service technique spécialisé (STS) devient la brigade de sécurité des travaux (BST). Cette nouvelle dénomination vise à mieux refléter la mission opérée.

3 Objectifs à moyen terme

Avec la création d'un état-major, la prison de Champ-Dollon dispose désormais de ressources pour planifier les besoins et conduire des projets.

Cette nouvelle organisation va créer les conditions favorables pour optimiser le parcours carcéral, développer les activités collectives et formatrices et envisager de nouvelles modalités de détention pour les détenus en exécution de peine. La mise en place de pavillon autonomes permettra d'améliorer le suivi des détenus et de développer la sécurité dynamique.

Enfin, la spécialisation par domaine offre des belles perspectives de professionnalisation dans des secteurs d'activité pointus qui exigent de plus en plus d'expertise.

En vous remerciant pour l'attention portée à ces lignes, je demeure volontiers à disposition pour toute information complémentaire et vous prie de croire, chers partenaires, à l'assurance de ma parfaite considération.



Martin VON MURALT

Directeur

Annexe mentionnée

